

Archives-Documentation

REF : ARCH2016005

Signataire : DD/EB

Séance du Conseil Municipal du 23/06/2016

RAPPORTEUR : Magali CHERET

OBJET : Acceptation d'un don de deux capsules temporelles aux archives municipales.

EXPOSE :

Dans le cadre des réseaux d'éducation prioritaire (REP +), les enseignants de CM2 des écoles Firmin Gémier et Jean Macé travaillent à un projet passerelle avec les professeurs de français et d'histoire du Collège Jean Moulin. En ce sens, ils se sont rapprochés des Archives municipales pour proposer le dépôt de deux capsules temporelles.

Il s'agit de deux boîtes d'archives qui seront déposées scellées d'ici la fin de l'année scolaire par quatre classes de CM2 des écoles Jean Macé et Firmin Gémier. Afin de concevoir ces capsules, les élèves réalisent un travail d'écriture dont un extrait est annexé à la présente délibération. L'objectif de ce dépôt est de constituer des témoignages de la vie quotidienne des jeunes albertivillariens de 2016 adressés aux enfants du même âge en 2050. Les capsules comprendront des textes mais également des éléments photographiques ou des objets témoignant de la vie, aujourd'hui, de ces jeunes écoliers.

Les capsules conservées par les archives municipales seront restituées à quatre classes de CM2 en 2050. A l'image des urnes de l'opéra de Paris¹ qui conservèrent l'enregistrement d'un discours de Firmin Gémier dans ses fondations de 1907 à 2007, l'ambition du projet de ces élèves est bien de donner à voir la ville et leur quotidien d'aujourd'hui aux élèves qui leur succéderont dans plus de 30 ans.

¹ <http://expositions.bnf.fr/voix/arret/05.htm> consulté le 29/04/2016

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 34

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 23 juin 2016

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 23 juin, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 15 juin 2016, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Mériem DERKAOUI, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

MM. DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, Mmes VALLY Sophie, CHERET Magali, TLILI Leïla, MM. MONINO Jean-François, BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme PEJOUX Claudine, MM CHIBAH Salah, RUER Marc. Adjoints au Maire,

MM. CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. WOHLGROTH Antoine, PLEE Eric, ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nouredine, Mme FAGARD Alice, M. SANON Guillaume, MM. GARNIER Daniel, HAFIDI Abderrahim, Mme KHELAF Djamilia, MM. VANNIER Jean-Yves, LOGRE Benoît, Mme LENZI Ling, M. BIDAL Damien, Mme LENOURY Nadia Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

| | | |
|----------------------|-------------|------------------------------|
| M. KAMALA Kilani, | Représenté | par : Mme Mériem DERKAOUI |
| Mme GRARE Laurence | Représentée | par : M. DAGUET Anthony |
| Mme MARINO Danielle | Représentée | par : M. KARMAN Jean-Jacques |
| Mme NEDELEC Soizig | Représentée | par : Mme VALLY Sophie |
| Mme MERCADER Y PUIG | Représentée | par : M. BEAUDET Pascal |
| Mme MILLA Josiane | Représentée | par : Mme PEJOUX Claudine |
| Mme MBONDO Thérèse | Représentée | par : M. ROZENBERG Silvère |
| Mme REDOUANE Wassila | Représentée | par : M. CHIBAH Salah |
| Mme RABAH Hana | Représentée | par : M. KARROUMI Sofienne |
| Mme YONNET Evelyne | Représentée | par : M. LOGRE Benoît |
| M. AIT-BOUALI Omar | Représenté | par : M. VANNIER Jean-yves |

Mme LENZI Ling représentée par M. BIDAL Damien à partir de la question n°88

Mme TLILI Laïla représentée par M. WOHLGROTH Antoine à partir de la question n°128.

Absents : Mme SIGNATE Rouguy, MM. RACHEDI Hakim, ZAIRI Rachid, Mme ALVES Presilya.

Secrétaire de séance : M. SANON Guillaume

Direction Générale de la Vie Locale et de la Culture / Direction des Affaires Culturelles

Archives-Documentation

REF : ARCH2016005

Signataire : DD/EB

OBJET : Acceptation d'un don de deux capsules temporelles aux archives municipales.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Mme la Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2242-1,

Vu le projet de contrat de don d'archives privées,

Considérant que le projet de dépôt de capsules temporelles des écoles Firmin Gémier et Jean Macé s'inscrit pleinement dans les missions du service des Archives de conserver des témoignages de la vie quotidienne des albertivillariens pour les restituer aux générations futures,

Considérant que ce don est grevé de conditions,

A l'unanimité.

DELIBERE :

ACCEPTE le don de deux capsules temporelles réalisées par les classes de CM2 des écoles Firmin Gémier et Jean Macé.

AUTORISE Madame la Maire à signer les contrats de don.

L'adjointe déléguée

Sophie VALLY



Reçu en préfecture le : 24/06/2016

Publié le : 24/06/2016

Certifié exécutoire le : 24/06/2016

L'adjointe déléguée

Sophie VALLY

